



Formation Intensive

Vacances Scolaires

Décembre 2022

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

QU'EST-CE LE BNSSA ?

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est un diplôme qui permet, dès 18 ans, **d'exercer des missions professionnelles de surveillance et de sauvetage** dans les piscines privées, les plages publiques ou privées, ainsi que d'assister les Maîtres-Nageurs Sauveteurs dans la surveillance des baignades d'accès payant.

Il s'agit d'un **diplôme national**, permettant donc d'exercer partout sur le territoire français. Il nécessite d'être remis à jour tous les 5 ans, il s'agit du « recyclage ».

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Être âgé de **17 ans** révolus au jour de l'examen.
- Justifier d'une **réelle motivation** pour les métiers de l'encadrement des activités aquatiques et de la natation
- Pratiquer **régulièrement la natation**
- Répondre aux exigences médicales d'entrée en formation

LES EPREUVES DU BNSSA :

- **100 mètres sauvetage** : En surface, en immersion, recherche de mannequin, sauvetage avec un temps maximum
- **250 mètres sauvetage** : Sur cette épreuve, palmes et tubas sont au programme. Mise de matériel, nage et remorquage sont à l'épreuve
- **Epreuve de secourisme** : intervention sur une victime avec bilan des fonctions vitales suivi de questions du jury présent
- **Un QCM** de 40 questions sur la réglementation

DATE ET LIEU DE FORMATION :

- **Les week-ends 26/27 novembre et le 3/4/10/11 décembre :**

Formation secourisme PSE1 + Réglementation BNSSA (Premier secours en Equipe de niveau 1) et réglementation. Elle se déroulera à l'antenne jeunesse Eric Tabarly : rue du Dr Claude Bernard 93600 Aulnay- Sous-Bois.

- **Pendant les vacances de printemps du 26 au 30 décembre 2022 :**

Formation aquatique (sauvetage, prise de dégagement, apnée, nage, remorquage, examen blanc). Elle se déroulera à la piscine municipale du parc, 201 avenue Aristide Briand 93150 Le Blanc-Mesnil.